

Montréal, le 13 mars 2026

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par courriel**

M<sup>e</sup> Marie Lemay Lachance  
Énergir  
Affaires réglementaires et litiges  
1717, rue du Havre Montréal  
(Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de  
modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à  
compter du 1<sup>er</sup> octobre 2025  
Dossier R-4287-2024 Phase 3**

---

Maître Lemay Lachance,

Vous trouverez ci-joint la demande de renseignements no 10 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie au plus tard **le 27 mars 2026, à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Lemay Lachance, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Carolina Rinfret, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ss

p. j.